



PAGE 5 **NOUVEAUTÉS** ?????????????? /// PAGES 6 ET 7 **DOSSIER** ?????????????? /// PAGE 8 **INITIATIVES** ?????????????? /// PAGE 10 **SPORTS** ??????????????

Le castelneuvien

SEPTEMBRE 2016 /// LE JOURNAL DE LA VILLE



*bla bla
bla bla bla
bla bla bl !*



PAGE 5 **NOUVEAUTÉS** ?????????????? /// PAGES 6 ET 7 **DOSSIER** ?????????????? /// PAGE 8 **INITIATIVES** ?????????????? /// PAGE 10 **SPORTS** ??????????????

Le castelneuvien

SEPTEMBRE 2016 /// LE JOURNAL DE LA VILLE



*bla bla
bla bla bla
bla bla bl !*

Chères Castelneuviennes,
Chers Castelneuvien,



La rentrée scolaire c'est d'abord une période propice pour découvrir l'importance des travaux réalisés pendant l'été, de l'amélioration des installations, des équipements scolaires à la sécurité de nos écoles. Cette année notre équipe municipale a choisi de porter un effort particulièrement important dans ce domaine (réfection de la cour de l'école maternelle Maurice Genevoix, classe informatique mobile à l'école élémentaire Genevoix).

En effet, l'épanouissement de nos élèves demeure prioritaire pour notre équipe. Se forger sa propre opinion, son propre argumentaire tout en respectant celui de l'autre. C'est l'école qui donne cette formidable capacité à tout être humain. C'est pourquoi le secteur scolaire demeure l'une de nos priorités pour que tous ensemble nous puissions défendre notre école républicaine et laïque.

Par ailleurs fidèles à nos engagements nous poursuivons nos actions concrètes en faveur du développement économique de notre ville et de la mise en œuvre de réelles actions de solidarité novatrices, pragmatiques mais parfois éloignées des grands schémas nationaux qui ont démontré leur inefficacité et leurs coûts financiers que la collectivité, les contribuables ne peuvent plus supporter.

Ainsi le Salon des Seniors en octobre, et surtout le Salon de l'Emploi sera l'occasion de tendre la main à ceux qui désespèrent de ne pas trouver un emploi. Pour mieux les accompagner la municipalité a choisi depuis plus d'un an de créer l'Espace Emploi Entreprise désormais reconnu sur notre territoire pour son efficacité par tous les acteurs du monde économique. Ainsi le 14 octobre 2016 cette structure municipale organisera une nouvelle journée pour l'emploi. L'édition 2015 a permis la signature de 50 contrats de travail alors que le salon a accueilli 400 visiteurs.

Enfin, c'est également la rentrée pour les associations et les bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité culturelle, sportive ou de loisirs de son choix.

Créatrices de liens sociaux essentiels, nous regrettons que l'ensemble du monde associatif soit fragilisé par la perte de financement du secteur public conséquence directe de la baisse des dotations d'Etat. Pour notre part, nous continuons à soutenir leurs actions en développant ou rénovant les infrastructures mises à leur disposition (salle de boxe Georges Deniau, Club House multi associations au Lièvre d'Or, rénovation du parquet au Lièvre d'or, activités exceptionnelles en fonction des résultats remarquables, construction de courts de tennis, etc...) ou en les accompagnant pour l'organisation de manifestations de solidarité (don du sang pendant le Forum des Associations, Virades de l'Espoir, Téléthon).

Pour finir, je souhaite donc à tous les élèves castelneuvien tous cycles confondus et à leurs parents ainsi qu'à leurs enseignants et au personnel communal qui travaille au sein de nos écoles une bonne rentrée.

A tous une bonne rentrée

Florence GALZIN

sommaire >

infos pratiques

PAGE03.

- Journée de l'audition et de la vue
- La Maison de Santé Pluridisciplinaire a ouvert ses portes
- Des jardins familiaux disponibles
- Du nouveau pour les listes électorales



événement

PAGE04

- La Fête des Rhododendrons vous attend nombreux !

nouveauté

PAGE05.

- De nouveaux gérants pour le camping

dossier

PAGE06ET07.

- BUDGET PRIMITIF 2016 : Poursuite des efforts de gestion et hausse des investissements



initiatives

PAGE08.

- Zoom sur ... Les commerçants de la Place du Port

vie locale et culture

PAGE09.

- Le carnaval : déjà 20 ans !
- Un cinéma proche de chez vous : le cinémobile
- Le CADO présente sa saison 2016/2017

sport et vie associative

PAGES10.

- Un Label Ville Sportive 2016-2020 pour Châteauneuf
- Lumière sur... Châteauneuf en Transition

vie municipale /cmj

PAGE11ET12.

- Le conseil municipal des jeunes
- Expression politique
- Agenda
- Etat civil

VIE ÉCONOMIQUE

14 octobre

Un nouveau rendez-vous pour l'emploi

La vivacité et la dynamique socio-économique de notre territoire restant notre principale préoccupation et parce que garder les compétences de nos habitants au sein de notre bassin d'emploi et satisfaire les besoins en personnel de nos industries et commerces fait partie de nos projets, nous organisons avec l'Espace Emploi Entreprise le 2ème Parcours vers l'Emploi.

Les acteurs principaux de la vie économique locale, Chefs et Responsables d'Entreprises et Castelneuvien vont pouvoir se rencontrer le :

Vendredi 14 octobre prochain à l'espace Florian de 10h à 12h puis de 14h à 16h.

La fréquentation du premier salon ayant été un réel succès, la municipalité souhaite ouvrir les portes de l'Espace Florian à d'autres secteurs d'activités (l'aide à la personne par exemple) sans oublier toutefois la spécificité territoriale historique comme l'agroalimentaire et l'industrie lourde.

Nous vous attendons nombreux (avec votre CV) afin de proposer vos compétences aux quelques 45 structures présentes, nouer des contacts, rencontrer les partenaires et les élus. ●

Spectacle de fin d'année offert par le C.C.A.S. aux Castelneuvien(ne)s âgé(e)s de 75 ans et plus

Comme Madame Savary avait fait appel à elles pour célébrer les soixante ans de la Libération de Paris, les Dolly Frenchies seront à Châteauneuf-sur-Loire le dimanche 18 décembre prochain pour animer le spectacle organisé par le C.C.A.S. Des Andrew Sisters à Boris Vian, de Glenn Miller à Ray Charles, c'est tout le swing des années 40 à 60 qui sera mis à l'honneur autour de ce trio époustouflant. Retrouvez votre jeunesse avec les Dolly Frenchies : trois jeunes femmes talentueuses, alliant charme, voix, claquettes et humour !

Nous vous espérons nombreux accompagné(e)s de vos enfants et même petits-enfants pour partager avec eux vos souvenirs d'après-guerre.

Comme chaque année, nous nous retrouverons autour d'un goûter et en échange du coupon que vous recevrez dans le courant du mois de Septembre ou d'Octobre, Madame le Maire et le Conseil Municipal vous remettront un colis de douceurs.



ÉVÈNEMENT

7 octobre

à l'Espace Florian

Journée des Séniors à l'espace Florian

Cette année, le thème choisi par le C.C.A.S. est « le bien-être et le bien-vieillir ». Voici le programme pour s'informer et se faire plaisir :

• 9h - Commencer la journée par une marche, c'est à coup sûr se sentir bien pour toute la journée. Jacky Plascier et les Randonneurs Castelneuvien vous attendent, bien chaussés, devant l'espace Florian

• 10h30 - Saviez-vous que le bien-être passe par le rire ? Non, et bien nous vous ferons découvrir un atelier pas comme les autres animé par Christine, rigologue recommandée par l'Ecole Internationale du Rire et du Bonheur

• 14h - nous vous avions promis de refaire un défilé de mode. La présentation de l'an passé a enthousiasmé le public. Gageons que nous ferons encore mieux cette année puisque ce sont nos commerçants du Centre Ville qui se prêtent au jeu et qui habilleront et chausseront nos mannequins. Pour celles et ceux qui oseront, c'est l'occasion de passer sur le tapis rouge et de défiler au son d'une musique rythmée en s'amusant

• 15h30 - Se relaxer, se détendre, c'est ce que nos sophrologues Véronique et Joëlle vous proposeront pour une séance collective d'une heure - Vous pourrez également vous initier avec Annie au Do In, technique d'auto-massage

• 16h30 - Parce que se reposer est essentiel pour rester jeune, une conférence d'1h30 sur le sommeil sera animée par un neuro-psychologue.

Tout au long de la journée, vous pourrez évoluer parmi les nombreux stands des professionnels intervenant dans le domaine du Bien-Etre et du Bien-Vieillir, comme par exemple :

- Une coiffeuse à domicile - Une diététicienne - Une esthéticienne - Les relaxo-sophrologues - Une naturopathe - Une hypno-thérapeute - Une praticienne de Shiatsu

L'Atelier des Simples vous fera découvrir les bienfaits des huiles essentielles

Vous jouerez à la Belote ou au Scrabble avec le Foyer des Aînés Ruraux

Vous aimez les voyages ; l'Union Départementale des Clubs d'Aînés Ruraux du Loiret vous donnera toutes les informations pour vous évader

Vous avez vécu des choses extraordinaires puisque jamais vos enfants, petits-enfants voire arrière-petits-enfants, ne les connaîtront jamais. Avez-vous déjà pensé à écrire vos mémoires pour qu'elles restent dans votre famille ? Le Président de l'Académie des Ecrivains Publics de France vous informera sur le stand des « Mots pour le Dire »

Et parce que la séduction n'a pas d'âge, les boutiques ALIZE, COULEURS DU TEMPS, Françoise SOTTEJEAU et BECARD Chaussures vous présenteront un aperçu de leurs collections d'hiver.

Venez nombreux et nombreuses que vous soyez jeunes retraités ou moins jeunes. Nous serons heureux de vous accueillir à partir de 10h avec une boisson chaude et une brioche - entrée libre et gratuite ●



**SAMEDI 25 JUIN 2016
LE CMJ FÊTAIT L'EURO
2016 DE FOOTBALL**

150 jeunes ont participé à l'évènement organisé autour de l'Espace Florian. Une belle réussite pour une manifestation pensée par les jeunes élus pour leurs camarades en cette fin d'année scolaire.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : PENSEZ-Y !

Pour pouvoir voter en 2017, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2016. L'inscription sur les listes électorales est possible selon 2 modalités :

- soit en se rendant à la mairie munis d'une carte d'identité ou d'un passeport et d'un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription (à télécharger sur site de la ville) photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, Les électeurs déjà inscrits mais qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent le signaler impérativement à la mairie. La commission administrative ignorant leur nouvelle adresse n'est pas tenue de maintenir leur inscription pour la nouvelle année. De plus, les documents électoraux (carte électorale, propagande électorale) ne pourront pas leur être distribués.



EVENEMENT

Du nouveau pour le concours des Maisons Fleuries

L'édition 2016 du concours des Maisons Fleuries avait montré quelques nouveautés. Après concertation l'association des Amis du Parc, le service environnement de la ville ainsi que les élus vous proposent une nouvelle organisation du concours.

Les changements notables sont :

- Un passage du jury 2 ou 3 semaines avant la Fête des Rhododendrons (ce qui entraîne inévitablement des variations dans les dates de passage, l'année prochaine par exemple la fête des rhododendrons aura lieu les 3 et 4 juin 2017, le passage du jury se faisant donc dans la 2ème quinzaine de mai 2017)
- La remise des prix s'effectue le samedi de la fête des Rhododendrons dans l'Orangerie, nous mettrons en place une aide au déplacement dans le parc pour les personnes qui le désirent.
- Votre invitation à la remise des prix est directement déposée par le jury dans votre boîte aux lettres,
- Le jury se réserve le droit d'avoir des « coups de cœur », c'est à dire d'estimer que votre jardin mérite d'être cité et récompensé. Une carte d'invitation est alors glissée dans votre boîte aux lettres.
- Le nombre de catégorie pour le concours s'est vu allégé et la catégorie « jardin au naturel » est apparue. Ainsi, vous le constatez, le concours des maisons fleuries évolue et se transforme.

Notre objectif est de valoriser les efforts des habitants de Châteauneuf sur Loire et nous souhaiterions pouvoir vous compter parmi les participants au concours. Soyez ici remercié pour votre investissement dans ce concours qui montre votre attachement à l'embellissement de votre extérieur (jardin ou balcon) et qui participe au bien vivre dans notre ville. Il est toujours très agréable de découvrir et d'admirer un parterre de fleurs, un massif, un jardin entretenu paysagé, au détour de nos promenades dans les rues de Châteauneuf sur Loire.

**PROJET ATELIERS CULTURELS : CREATION D'UN JARDIN
DECEMBRE 2015 - JUIN 2016**

CLAS COLLEGE 2015-2016

De décembre 2015 à juin 2016, dans le cadre de l'action d'accompagnement à la scolarité organisée par la Ville de Châteauneuf-sur-Loire, sous l'égide des animateurs municipaux Maxime LEJARRE et Mourad SAIFI, et en partenariat avec les associations Castelneuviennes Les Amis du Parc, Châteauneuf en transition, ainsi qu'avec le soutien du service Environnement municipal, les jeunes ont participé à la création d'un jardin. Au travers de différents ateliers, les animateurs ont poursuivi différents objectifs : responsabiliser les adolescents en participant activement à l'avancée du projet, les initier au travail en équipe, les faire utiliser leurs connaissances individuelles au service du collectif, leur permettre de devenir des Citoyens responsables, les faire rencontrer les agents de la Ville et les bénévoles des associations locales, valoriser leurs réalisations et enfin leur permettre de partager leurs expériences. Au travers de ces différents ateliers, les jeunes ont ainsi pu travailler les matières enseignées dans les programmes scolaires de façon différente. Dans le cadre d'un projet collectif qui devait se matérialiser par la création d'un jardin, ils ont ainsi pu utiliser leurs connaissances en Français, en Mathématiques, en Informatique et en Sciences de la Vie et de la Terre (respect des consignes écrites, présentation orale, réalisation de plans pour le jardin, construction de structures en bois et bacs à compost, prise en compte de notions développement durable comme le recyclage de l'eau, l'utilisation de déchets alimentaires pour réaliser du composte, semer, récolter et respecter le rythme de vie des

RENTREE SCOLAIRE 2016

Une rentrée pleine de nouveautés

Une rentrée 2016 pleine de nouveautés dans les écoles de Châteauneuf-sur-Loire. Du point de vue des effectifs la rentrée 2016 est dans la continuité de l'année précédente.



La légère baisse dans les classes maternelles, va permettre aux petits Castelneuviens de bénéficier de classes moins chargées, pour démarrer le parcours scolaire qu'ils entament. Dans l'attente de la commercialisation de plusieurs programmes immobiliers, les écoles sont confrontées à une grande volatilité des effectifs : beaucoup de départs qui ne sont pas complètement compensés par les arrivées. Quoi qu'il en soit ce sont plus de 800 jeunes Castelneuviens qui, cette année encore, vont fréquenter les bancs des écoles du premier degré. Du point de vue des investissements on fait le plein de nouveautés. Malgré un contexte budgétaire difficile, la municipalité continue ses investissements pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants. A l'école maternelle M. Genevoix, la cour de récréation a été refaite. L'état du revêtement, les creux et les bosses le rendaient dangereux.

▲ Dans le même ordre d'idée, l'école maternelle du Morvant s'est vue dotée de trois nouveaux ordinateurs portables venant compléter le parc existant. ▼

Profitant de ces travaux la Ville a également procédé au remplacement des jeux de cour dont certains étaient rattrapés par les exigences de nouvelles normes de sécurité. Enfin, à la demande des enseignants, deux arbres ont été plantés pour faire de l'ombre sur la façade sud de l'école et ainsi atténuer les effets du soleil. Ces travaux représentent environ 108 000€ d'investissement. Toujours dans le domaine des travaux, une nouvelle classe a été repeinte dans l'école élémentaire M. Genevoix, et le plafond des escaliers de l'école élémentaire du Morvant sera peint lors des prochaines vacances d'automne : en effet l'entreprise retenue pour réaliser ces travaux a dû se consacrer prioritairement à la restauration des bâtiments endommagés par les crues de début juin. Dans un monde où l'informatique occupe une place de plus en plus grande il nous a également paru important de donner à vos enfants les moyens d'en maîtriser l'utilisation dès leur plus jeune âge. A l'école élémentaire M. Genevoix, où le parc informatique était vieillissant et disparaté, le projet de l'équipe enseignante a été soutenu par la Ville avec la mise en place d'une classe mobile informatique : ce sont 15 ordinateurs portables qui seront mis à la disposition des enfants et de leurs professeurs pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions. Rangés dans un meuble mobile, qui assure également le chargement des batteries

et un accès au WiFi limité dans le temps et dans l'espace à la classe qui l'utilise, les ordinateurs peuvent être déplacés de classe en classe permettant un apprentissage sans perte de temps ou de concentration. Le câblage de l'école, réalisé par les agents des services techniques, permet à chaque classe d'être en connexion avec Internet. Cette mise en réseau, bâtie avec l'aide du spécialiste informatique de l'Inspection d'Académie, assure une totale sécurité par rapport aux sites qui seront accessibles. Enfin chaque enfant disposera de son espace personnel pour stocker son travail et ainsi pouvoir le poursuivre de séance en séance. C'est un budget de plus de 25 000€ qui a été investi dans ce projet. Il participe également à la réduction des inégalités en donnant à tous les enfants de l'école un accès à l'informatique. Dans le même ordre d'idée, l'école maternelle du Morvant s'est vue dotée de trois nouveaux ordinateurs portables venant compléter le parc existant. A l'école élémentaire du Morvant c'est un vidéoprojecteur interactif qui permettra aux enseignants d'utiliser toutes les possibilités des logiciels d'apprentissage. Enfin, la Municipalité s'est prononcée pour le maintien des subventions pour les classes de découverte jusqu'à la fin du mandat. En effet, pour préparer leurs projets dès le début de l'année scolaire, les Directeurs devaient être fixés sur cette orientation sans attendre les votes des budgets. En faisant ce choix les élus ont entendu les arguments des enseignants et des parents d'élèves sur l'aspect bénéfique de ces sorties pour les enfants. En leur permettant de découvrir la montagne ou la mer, et pour certains pour la première fois, en leur ouvrant les portes des musées ou des zoos, en leur offrant une première expérience de vie en société sur plusieurs jours, sans leurs parents, ces classes de découverte participent grandement à l'éveil et au développement des enfants. C'est une enveloppe de plus de 42 000€ que la Ville a ainsi décidé de perpétuer. Comme le lecteur peut le constater, la Ville continue à investir pour l'éducation de ses enfants. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants qui rejoignent nos écoles, et une très bonne année scolaire, pleine de découvertes enrichissantes, aux élèves, à leurs professeurs, et aux ATSEM qui interviennent dans les écoles maternelles.

STAGES DECOUVERTE 2016 TOUS EN SCENE : STAGE COMEDIE MUSICALE, OCTOBRE 2016

La Ville de Châteauneuf-sur-Loire organise un stage Découverte « Comédie Musicale » en partenariat avec l'association Bouge ton corps pour les jeunes de 10 à 15 ans du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016. Le stage aura lieu à la Maison de la Musique et de la Culture. Le stage sera encadré par Sophie CHAUSEIX, intervenante Danse, et les animateurs de la Commune. Une représentation de fin de stage sera organisée à destination des amis et des familles des stagiaires, le vendredi 28 octobre à 18h00, sur la scène de la Maison de la Musique et de la Culture. Une sortie ludique au LASER GAME et au Bowling est proposée aux stagiaires le jeudi 27 octobre. Les inscriptions auront lieu à la Mairie le samedi 1er octobre de 10h à 12h. Le tarif de ce stage est de 37,50€ la semaine. Les Tickets CAF et chèques ANCV sont acceptés.

APPEL AUX ANCIENS ELÈVES !

A l'occasion des 50 ans de l'école élémentaire du Morvant qui auront lieu en septembre 2017, l'école recherche des photos de l'école mais aussi de toutes les classes depuis sa création en 1967. Vous pourrez apporter vos photos de classe afin qu'elles soient scannées et préparer une belle exposition. Si vous connaissez les noms de vos anciens camarades, n'hésitez pas à les communiquer. L'école accueillera toutes les personnes, les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h à 13h30 à 16h, d'avril 2016 à mai 2017, à notre école. Merci de votre participation !



ACTION MUNICIPALE Evolution de notre centre ville

Le soutien à nos commerces de proximité et l'attractivité de notre centre-ville restent une priorité de l'action municipale. Nos commerces de proximité restent des piliers de notre économie locale car ils créent richesse, emplois bien sûr mais aussi dynamisme et lien social au sein de notre commune.

Pilier indispensable à l'équilibre général de notre territoire, nous engageons en concertation avec l'ADEC deux choix actions volontaristes pour redynamiser notre centre-ville.

MISE EN PLACE D'UNE ZONE BLEUE DANS LA GRANDE RUE

Face aux difficultés de stationnement constatées dans la Grande Rue et rue de Lattre de Tassigny, une « zone bleue » a été mise en place le 1er septembre 2016 à la demande des commerçants du centre-ville. La mise en place de ce stationnement réglementé (strictement applicable Grande Rue) a pour objectif de faciliter l'accès aux commerces du centre-ville. Le stationnement restera cependant totalement gratuit mais sera limité dans ce périmètre à une durée de 1h30 (seulement 15 minutes devant les boulangeries). L'utilisation d'un disque horaire (dont le financement sera intégralement assuré par l'ADEC) deviendra donc nécessaire à compter du 1er septembre 2016. Des disques sont donc disponibles en mairie et chez les commerçants. Nous espérons que cette nouvelle disposition permettra de remédier à certaines incivilités et de faciliter l'accessibilité à nos commerces de proximité.

INSTAURATION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCE

Comme le permet la loi, la municipalité envisage de créer un droit de préemption sur les fonds de

commerces. Cette implication dans les conditions du transfert des fonds de commerce paraît indispensable pour préserver une offre commerciale diversifiée et attractive pour notre centre-ville. Ce nouveau dispositif dont le périmètre sera strictement limité au centre-ville a pour seul objectif de garantir un développement économique harmonieux et durable à nos commerces de proximité. ●

LA FIBRE sur Châteauneuf

Près de 10 ans après son lancement, la fibre sera déployé sur Châteauneuf-sur-Loire au cours du 2ème trimestre 2017.

Ne plus jamais devoir patienter devant son écran d'ordinateur le temps qu'une page Web se charge, pouvoir télécharger en à peine une minute un film... Le très haut débit offert par la fibre optique a de quoi faire rêver. Visant à remplacer le traditionnel réseau ADSL et ses fils de cuivre, la fibre est un fil en verre ou en plastique très fin qui conduit la lumière et peut donc transmettre des masses importantes de données. La fibre permet ainsi un accès ultrarapide à Internet, avec des débits jusqu'à 30 fois supérieurs à ceux permis par le réseau ADSL.



LE SITE « LES DÉPORTÉS » un avant, un après

Site emblématique de la commune par sa densité : 93 logements sur 6 509 m², « Les Déportés » a été construit en plusieurs tranches de travaux, de 1962 à 1968.

Pourtant bien situés à quelques pas du centre-ville, ces 93 logements collectifs vieillissants ne correspondaient plus aux besoins actuels des familles souhaitant habiter sur la commune, malgré une réhabilitation réalisée en 1995.



En 2010, LogemLoiret et la ville de Châteauneuf-sur-Loire ont signé une convention de renouvellement urbain, ayant pour objectif de définir le cadre général de réalisation d'une vaste opération de démolition / reconstruction, afin de proposer une nouvelle offre locative adéquate. Dès lors, la démolition de ce site faisait partie du projet global.

Sur place, les premiers relogements ont débuté en 2012 : la démolition de 42 logements a été réalisée pendant l'été 2015.

A ce jour, toutes les personnes ont été relogées. Les opérations de déconstruction commenceront en fin d'année 2016.

Le projet futur de reconstruction à l'angle de la rue des Déportés et la rue Ferdinand Arnodin comprend la réalisation d'une résidence de 40

logements semi-collectifs : 17 types II, 20 types III et 3 types IV en duplex, répartis dans des petits bâtiments d'un ou deux étages maximum. 19 de ces logements se trouveront en rez-de-chaussée, facilement accessibles. Cette conception donnera au lieu un aspect de maisons de ville qui s'intégreront parfaitement avec les habitations voisines existantes.

La résidence sera privatisée pour ses locataires avec un cheminement piéton, un parking privé et un accès pour les voitures. Une placette sera également créée à l'angle de la rue des Déportés et de la rue Ferdinand Arnodin, lieu de rencontres et de détente.

Le choix des matériaux qui seront employés correspond aux exigences des Architectes des Bâtiments de France, le site se trouvant dans un périmètre protégé. Enfin, la ville est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, distinction que LogemLoiret a désiré soutenir dans ses choix de matériaux. ●



Dans ce projet, LogemLoiret a porté une attention particulière à la qualité de vie recherchée pour le bien-être de ses futurs locataires et des habitants alentours. ▼



**DISVAL :
DES EXTENSIONS
CRÉATRICES
D'EMPLOIS**
La société DISVAL, acteur économique historique castelneuvien, a achevé des travaux d'intérieur de ces locaux contribuant à développer l'activité de notre territoire. Les principales caractéristiques de ces travaux sont :
- surface créée : ... m² pour une zone de stockage de 7400 m³

▲ **N'hésitez pas !**
rejoignez le
**Conseil Municipal
des Jeunes !**

**INFORMATIONS
PRATIQUES**

Le Conseil Municipal des Jeunes recrutera de nouveaux membres en novembre 2016. Si vous souhaitez vous engager pour représenter vos camarades, pour échanger avec les élus de la Municipalité et pour agir au service des Castelneuviens, **Et si vous habitez à Châteauneuf-sur-Loire** êtes scolarisés en classes de 6^{ème} ou de 5^{ème}

travaux 



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES création d'un terrain multisports

Lancement de la phase opérationnelle pour le projet de création d'un terrain multisports.

Depuis janvier, le CMJ a poursuivi son travail en collaboration avec les élus de la Municipalité et les services de la Ville. Le CMJ a en effet enclenché la phase opérationnelle du projet de création du terrain multisports. Il a mené, auprès de 150 collégiens et des 243 élèves de CM1-CM2 des écoles élémentaires de la Ville, une enquête sur les attentes des jeunes par rapport à ce projet.

Une large majorité des jeunes ayant participé à cette enquête a marqué son soutien à la réalisation de ce projet. Nombreux sont ceux qui n'avaient pas entendu parler de ce projet et qui, à la suite de cette enquête, ont plébiscité cette réalisation. Le CMJ va donc maintenant s'appuyer sur ces résultats lors de l'étude qui sera réalisée à partir de septembre. ●

ENVIRONNEMENT

Vue sur Loire Quai Barrault

La Ville de Châteauneuf-sur-Loire est confrontée, depuis plusieurs années, au développement de la végétation sur le domaine public fluvial au niveau des îles situées face au Quai Barrault et sur la berge

face à la rampe du Haut Quai. Cette végétation envahissante a pour conséquence une visibilité sur la Loire depuis la Ville de plus en plus compromise. La Commune a le projet de redynamiser ce secteur. Pour cela, elle a réalisé l'étude sur la valorisation des quais de Loire et le port de Châteauneuf-sur-Loire. Les travaux visant à reconquérir les berges de Loire ont débuté mardi 6 septembre pour une durée d'environ 3 semaines.

La Loire est pour nous une priorité pour la mise en valeur de notre patrimoine naturel. La Ville effectue des travaux d'entretien qui incombent normalement à l'Etat, travaux non réalisés depuis plus de 8 ans. Pour cette réalisation une convention de superposition d'affectation du domaine public fluviale avec l'Etat a été établie entre la commune et la DDT, service Loire.

L'objectif est donc, d'effectuer une réouverture de vue sur la Loire dans le respect de la biodiversité sur les îles. Le projet comprend des travaux de dévégétalisation des îles sur une surface de 5 ha comportant abattage et débardage des arbres, arbrisseaux et végétaux situés sur les îles, dessouchage, broyage des souches et incinération sur place.

Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention au Pays. Le coût des travaux s'élève à 18 195€ TTC ●

Le développement durable au cœur de nos engagements

Pour la troisième année consécutive une « campagne » de remplacement de point lumineux va être réalisée. En 2016, plus de 100 points lumineux seront rénovés. Au total, 372 lampes avec des nouveaux supports de lampadaires seront remises aux normes ou remplacés sur le territoire de la commune pour un investissement annuel de 60 000€.

Grâce à un éclairage au sol performant, une durée des éléments d'éclairage supérieur à la normale, un dégagement de chaleur moindre, la ville génère une économie de consommation électrique significative sans oublier un impact environnemental en constante diminution. Afin de compléter cette politique environnementale vertueuse, un système d'extinction du réseau d'éclairage public sera mise en place sur un créneau nocturne.

Bon nombre de communes environnantes ont déjà fait ce choix avec succès.

L'amplitude horaire pour cette extinction pourrait être la suivante : 23h30 - 05h.

Néanmoins, pour des raisons techniques certains axes principaux appelés communément « pénétrants » ne seront pas concernés par cette évolution : Grande Rue, Route d'Orléans, Avenue du Gâtinais, Boulevard de la République, Boulevard de Verdun. ●



EXPOSITION
21 octobre 2016 > ??????? 2017
au Musée de la Marine de Loire

« C'est à ce prix que vous mangez du sucre, la Loire et la traite négrière »

A partir du 21 octobre prochain, venez découvrir la nouvelle exposition du musée de la marine de Loire, consacrée à un aspect peu traité de notre histoire : les relations économiques et commerciales existant entre la Loire, l'Afrique et les Antilles.

La Loire joua en effet un rôle primordial dans le développement des colonies d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Saint-Domingue/future Haïti...). Toutes les marchandises venant l'arrière pays circulaient sur la Loire avant d'arriver à Nantes. La ville était au 18^e siècle l'un des principaux ports du pays. Elle doit sa prospérité au commerce avec les colonies antillaises, les colons important tout ce qu'ils ne produisaient pas sur place : nourriture (farines de l'Orléanais notamment), produits de consommation courante, matériaux de construction (tuffeau et ardoises d'Anjou), fers et charbons du massif Central...

A cela s'ajoutait la traite négrière. De Nantes partaient les marchandises nécessaires à l'achat des esclaves : textiles (soie de Tours et de Lyon, mouchoirs de Cholet, toiles de Nantes), eaux-de-vie, armes à feu (fusils de Saint-Etienne, pierre à fusil)...

Les esclaves africains servaient dans les plantations antillaises, dévoreuses de main d'œuvre. Ils y produisaient du café, du cacao, du coton, de l'indigo (colorant bleu) mais surtout du sucre de canne. Ces produits exotiques étaient destinés à la métropole. Débarqués à Nantes, ils remontaient notamment la Loire. Le sucre était ainsi transporté jusqu'à Orléans. Des raffineries orléanaises sortaient les 2/3 du sucre raffiné du royaume, sucre destiné pour l'essentiel à la clientèle parisienne. Ce commerce très lucratif fit la richesse du pays, profitant notamment aux villes et provinces ligériennes. ●



Les ateliers du musée : réservez-vite !

LES ATELIERS DES VACANCES

- **Vacances de Toussaint** : les mercredis 26 octobre et 2 novembre
A 14h30 et 16h, durée : 1h30, tarif : 2€ - Atelier en lien avec l'exposition temporaire, « C'est à ce prix que vous mangez du sucre, la Loire et la traite négrière »
- **Vacances de Noël** : les mercredis 21 et 28 décembre
A 14h30 et 16h, durée : 1h30, tarif : 2€ - Atelier en lien avec les collections du musée



ANIMATIONS À VENIR

EXPOSITION

Du 4 octobre au 3 décembre
à la bibliothèque municipale

« Les jeux de société »

Cette exposition propose quelques repères historiques sur les jeux, présente différents types de jeux (jeux de cartes, jeux de plateau, etc.) et montre la diversité des fonctions du jeu. Elle met, aussi, en évidence l'intérêt du jeu pour renforcer les liens sociaux et familiaux.
Exposition visible aux horaires de la bibliothèque

EN FAMILLE

Du 25 au 29 octobre
de 14h à 17h30 à l'Espace
Yvette Kohler-Choquet
salle des mariners

Venez jouer !

En famille ou entre amis à des jeux de société traditionnels ou contemporains le temps d'un après-midi !

Tout public - Renseignements et Inscriptions
au 02 38 58 69 37

LECTURE THÉÂTRALISÉE

vendredi 4 novembre à 20h30
à l'Espace Florian

Lecture théâtralisée de deux nouvelles de Marguerite Yourcenar par **Françoise Tixier de la Cie Trait pour Trait**.

« Kali décapité » et « La veuve Aphrodisia » extraites du recueil « Nouvelles orientales »

Public : adolescents et adultes - Renseignements et Inscriptions au 02 38 58 69 37 ●

Ça s'est passé....

Le jeudi 9 juin à l'espace Florian, le spectacle « **Toc toc à la porte de la petite maison...** » de **Bobine etc.**, mis en scène par **Myriam Attia** et joué par **Marjolaine Baronie** et **Frédéric Cartillier** a enchanté les enfants de la halte garderie, du relais d'assistants maternels et des petites sections de maternelle. Spectacle très visuel où l'imaginaire, la poésie, la magie, la musique étaient au rendez-vous...



TROPHEES DU SPORT
jérémy dupetitmagneux
lauréat

Téléthon 2016

La Ville de Châteauneuf sur Loire organise la 30^{ème} édition du Téléthon les vendredi 2 et samedi 3 décembre 2016, en collaboration avec l'Association Castelneuvienne pour la Promotion du Sport et les associations castelneuviennes volontaires. Au cours de ce week-end de nombreuses animations seront proposées au public en Centre - Ville à la Nouvelle Halle. L'intégralité des dons sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies)

vie associative



LUMIÈRE SUR... Une nouvelle salle de boxe de qualité

Dans le cadre de son engagement en faveur de ses associations, la ville de Châteauneuf sur Loire vient de mettre à disposition de l'association Boxing Club Castelneuvien, un équipement sportif de qualité.

En effet, cet équipement composé d'une salle de boxe de 145 m² comprenant un ring, 6 sacs de frappe et autres matériels financés par la commune, est également pourvu d'une salle de renforcement musculaire de 31 m², réservée aux seuls licenciés du club.

ÉVÈNEMENT

25 septembre 2016 de 9h à 17h

Virades de l'Espoir 2016

Le collectif « les Virades de Châteauneuf » en collaboration avec la Mairie de Châteauneuf sur Loire et l'Association Castelneuvienne pour la promotion du Sport, organise le dimanche 25 septembre 2016 de 9h à 17h dans l'avant cour du Château de Châteauneuf sur Loire, les Virades de l'Espoir pour vaincre la Mucoviscidose.

Plusieurs randonnées au départ du château sont organisées à partir de 9h:

- Randonnées pédestres (5 - 8 - 12 km)
- Randonnées VTT (20 - 40 km)

Inscriptions possibles en amont par mail : lesviradesdechateauneuf@gmail.com ou sur place.

Dons libres pour la participation.

De nombreuses animations seront proposées au public :

Structures gonflables, tir à la carabine, mini parcours pompiers, concert musical, tombola, parcours Muco avec la participation d'un Kiné, lâcher de ballons..... Buvette et restauration sur place.



inauguration
Christian Fossier
à l'Espace Florian



Esplanade de la Légion
d'Honneur, nouveau rendez-vous
des cérémonies patriotiques

expression politique

Majorité municipale

Malgré les difficultés, nous traçons notre chemin ...

L'adoption du compte administratif 2015 a confirmé le redressement des finances de notre ville. Il a également confirmé que ce combat n'était pas terminé et que nous devons poursuivre nos efforts :

- poursuivre notre effort de diminution des dépenses de fonctionnement pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat,
 - restaurer notre capacité d'autofinancement nette pour diminuer l'encours de la dette, nous donnant ainsi à nouveau la possibilité d'emprunter pour des investissements importants,
 - profiter de toutes les possibilités de subventionnement pour limiter le poids des investissements sur les finances de la Ville.
- Toutes nos décisions dans ce domaine sont guidées par notre engagement de ne pas augmenter les impôts.

Si nous faisons face à nos responsabilités dans ce domaine, les Castelneuviens peuvent constater tous les jours que ce n'est pas au détriment de nos engagements pour améliorer la qualité de la vie dans notre ville. Les voiries font l'objet de travaux d'amélioration ou de sécurisation : la rue du Gabereau hier, le boulevard de la République, la rue de la Touche et la venelle de l'Arche aujourd'hui, la rue des Moussières demain, toujours en concertation avec les riverains ...

La propreté de la Ville est notre souci constant : l'ancienne balayeuse a été remplacée. Une charte de mutualisation a été conclue avec nos voisins de St Martin d'Abbat pour limiter les dépenses pour les deux communes.

Les bâtiments communaux et les espaces publics, trop longtemps délaissés, font l'objet de travaux d'entretien : chaudières du gymnase du Lièvre d'Or et de la salle de boxe, réparation du plancher du gymnase, réfection de la cour de l'école Maurice Genevoix, sécurisation du premier étage de l'école du Morvant pour y accueillir la dixième classe, peinture des huisseries de la Mairie, changement des jeux dans le Parc ...

Amélioration des conditions d'entraînement des sportifs : éclairage des terrains de rugby, aménagement d'une salle dédiée à la pratique de la boxe, construction de courts de tennis couverts dignes de ce nom ...

Les investissements dans les écoles se poursuivent : remise à niveau de

l'installation informatique du Morvant, mise en place d'une classe mobile informatique à Maurice Genevoix, achat de divers matériels interactifs pour moderniser l'enseignement dans les écoles ...

En ce qui concerne le patrimoine historique de la Ville, les études de diagnostics de l'état du Château et de l'Eglise Saint Martial et de réhabilitation des quais de Loire sont en cours...

Sécurisation du centre ville : mise en place de caméras de vidéosécurité, mise en place d'une zone bleue dans le centre ville à la demande des commerçants ...

Aide aux personnes en recherche d'emploi avec la mise en place de l'espace emploi / entreprise qui a permis à 200 chômeurs de retrouver du travail en deux ans.

Comme vous le voyez si la restauration des finances de la Ville est notre préoccupation quotidienne, elle ne nous empêche pas de tenir nos engagements.

Minorité municipale

Les dotations de l'Etat ont baissé en 2015 impactant fortement les finances des communes.

Dans ce contexte, l'analyse du compte de résultat 2015 de Châteauneuf-sur-Loire n'est pas convaincant : nos recettes réelles de fonctionnement baissent de - 3,36 % et les dépenses ont augmenté de 2,07 % pour un coût global d'environ 8 millions d'euros. La capacité d'investissement de notre ville est donc amoindrie par rapport à 2014. Et on revient sur un « effet ciseaux » qui n'a pas disparu (baisse des recettes/hausse des dépenses).

Ce constat se fait alors que, malgré un gel des taux, le produit des impôts directs par castelneuvien (impôts locaux) a augmenté de 10 % sur ces 4 dernières années et s'élève à 461€.

La contribution de l'Etat devant être encore réduite pour les prochaines années, il est indispensable de réduire nos dépenses si nous voulons préserver un bilan financier positif.

Nous maintiendrons, plus que jamais, nos efforts de contrôle.



FORUM DES ASSOCIATIONS
blabla bla blabla bla
blabla bla bla
blabla bla blabla